

Compte rendu CA 12 décembre 2022

Absents excusés : Camille, Kasandra Nicole, Amal, Patrick J. Chantal,.

Présents : Georgina, Jean Luc, Anne, Monique, Élisabeth, M. Hélène, Loïc, Michel, Hafeda, Claire, Élise, Véronique, Dominique, MOG.

1) Projet de loi immigration/ Entrevue avec Mr Delaporte

Concernant le projet de loi, Élise considère ne pas pouvoir être plus explicite que le sont les articles du GISTI.

Concernant le rendez-vous avec Mr Delaporte, Dominique avait préparé un document sur 2 colonnes. dans l'une apparaissait ce qui nous pose problème, dans l'autre les recommandations de la commission parlementaire. Le député s'est montré très intéressé par ce document, il va s'en servir comme base argumentaire.

Ce document a été envoyé à tous les députés et sénateurs de droite et de gauche du département, avec demande de rendez-vous. Il conviendra d'être réactifs si l'un d'entre eux accepte de nous rencontrer.

Le bureau va envoyer ce document à tous les membres du CA

Lors de cet entretien, on a également présenté au député l'ASTI 14 et son fonctionnement.

Concernant la régularisation par le travail, a été évoqué ce qui se passe en Espagne.

Mr Delaporte a été intéressé d'apprendre que l'établissement de la liste des métiers en tension (tout comme la liste des pays sûrs) relève actuellement du ministère de l'intérieur. Ne devrait-ce pas plutôt être du ressort du parlement ?

Enfin il a été fait état, lors de cette rencontre, des points info-service qui se déclarent incompétents pour les demandes de titres de séjour et leurs renouvellements, ce qui pose un réel problème aux usagers. Mr Delaporte a promis d'en parler avec le préfet pour essayer d'améliorer cette situation.

2) Changement dans les permanences d'accueil

A titre d'essai, la permanence du mercredi matin est remplacée par une permanence le lundi soir de 18 heures à 19 heures 30. On commence le lundi 2. La permanence du mercredi 4 est maintenue pour les personnes qui n'auraient pas intégré ces nouvelles dispositions.

Élisabeth fait remarquer qu'il y a beaucoup de demandes pour le vendredi soir, de la part des personnes qui travaillent.

3) Point concernant les ateliers de français

Marie-Odile regrette l'absence de Patrick et Chantal (contactés pour avis avant cette réunion). Puis elle présente le point sur les ateliers de français :

* 200 inscrits à ce jour. On a retrouvé le rythme d'avant covid. Communautés majoritairement représentées : Afghans et Nigériens comme d'habitude. Par contre les niveaux de connaissance en français baissent année après année ; l'an dernier on a supprimé un groupe de niveau 3 et on a rajouté un groupe de niveau 2, et là on vient de remplacer un groupe de niveau 2 par un groupe de niveau 1. De la sorte on a maintenant 1 groupe niveau 3, 4 groupes niveau 2 et 5 groupes niveau 1. Mais la demande est très forte : aux inscriptions du 09 décembre on a renvoyé des gens qui relevaient du niveau 1 et qu'on ne pouvait pas intégrer. De plus quelques profs souhaiteraient limiter le nombre d'inscrits dans leur groupe. Peut-être faut-il accepter de ne pas pouvoir inscrire tout le monde. Il est décidé de réactualiser la liste des associations partenaires qui animent des ateliers de français et de la donner aux personnes que l'on ne pourra inscrire.

* Les solutions envisagées dans un premier temps :

- remplacer encore un groupe de niveau 2 par un groupe de niveau 1 ou imposer quelques personnes niveau 1 dans les niveaux 2

- ouvrir un groupe le samedi. cela devrait être possible car on a intégré 6 profs supplémentaires entre juin dernier et maintenant : 3 sont déjà positionnés. Il reste donc 3 personnes disponibles et qui seraient partantes pour le samedi. Comme pour des raisons de sécurité elles ne souhaitent pas être seules dans les locaux le samedi matin, Elles pourraient peut-être intervenir deux par deux.

* Patrick aimerait que l'on reconstitue un groupe de remplaçants, dans la mesure du possible.

* Situations particulières : deux autres personnes font de tout petits groupes de lecture /écriture et une prend en charge individuellement un jeune handicapé

* L'équipe aujourd'hui se compose de 17 profs.

* Pour ce qui concerne les salles, à une exception près on a réussi ce premier trimestre à avoir une salle régulièrement. Mais cela risque de changer quand de nouvelles associations vont intégrer la MDS. Il est donc important de prévoir des solutions de secours pour ne pas devoir annuler des cours.

* Hafeda demande si les groupes se vident au fil de l'année scolaire. En fait, si de nombreuses personnes disparaissent, il en arrive toujours de nouvelles qui les remplacent. De la sorte, les cours ne désemploient pas.

* Plusieurs membres du CA insistent sur la nécessité d'être plusieurs pour assurer les tâches de

coordination des ateliers de français. Marie-Odile a bon espoir de réussir à mettre en place ce « groupe pilote » bientôt.

4) Commémor'action / manifestation du 17 décembre / Elaboration de la convention citoyenne

Ces actions ont des objectifs proches mais non identiques, il convient d'éviter la confusion et de déterminer où et comment nous nous investissons :

Concernant l'appel pour le 17 décembre, En septembre le CA avait été décidé de ne rien faire pour la journée nationale des migrants, au motif qu'à cette période de l'année, les gens ne sont pas réceptifs. Puis nous avons été informés que l'AG de lutttes avait pris l'initiative d'une manifestation dans le cadre du mouvement national anti-racisme et solidarité et invités à signer le tract d'appel. (tract non modifiable). Débat : Peut-on être signataires d'un texte que l'on ne cautionne pas complètement ? D'un autre côté quelle image de l'ASTI si elle ne participe pas à ce genre de manifestation ? Cette manifestation locale (prévue à Ouistreham) s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation nationale dont la FASTI est signataire..

Vote : 11 pour signer et appeler, 1 contre, 2 abstentions.

Michel se charge de transmettre notre décision aux organisateurs. Nous espérons qu'il ne soit pas trop tard pour enregistrer notre signature.

Concernant notre participation à la convention citoyenne, une réserve est émise : si nous pouvons nous prévaloir d'une expertise de qualité en ce qui concerne la souffrance des migrants à l'intérieur du territoire, nous sommes moins au fait des problématiques liées au passage des frontières et aux traversées en mer. Les associations et personnes qui interviennent sur ces zones sont plus légitimes que nous pour participer à cette plate forme. Pour autant nous ne pouvons pas ne pas nous sentir concernés. Nous serons donc présents à la réunion de préparation et le 4 février à la Renaissance.

Commémor'action : cette action que nous avons prévu de reconduire cette année aura lieu le 5 février, en partenariat avec le collectif Solidarité Migrants de Saint Aubin. Un groupe d'organisation est constitué (Camille, Anne, Loïc, J. Luc, Michel)

5) Infos diverses

*** Retour sur AG de la MDS :**

9 associations locataires

Bilan financier 2021 excédentaire

règlement intérieur en cours de toilettage

rencontre souhaitée avec Inolya et la mairie (nécessité de faire le point sur le bail précaire - les travaux n'avancent pas. La MDS souhaite que la ristourne 2021 soit prolongée)

La salle qui était dédiée aux archives doit être laissée libre car elle peut être louée par une autre association.

La MDS devrait pouvoir bénéficier d'une ristourne de la part de la MAIF car chaque association est assurée individuellement. Question : quid de la responsabilité civile pour les locaux qui ne sont pas loués ?

La participation de l'ASTI au CA de la MDS arrive à son terme. Il faudra déterminer si nous souhaitons la prolonger au non, et dans l'affirmative, désigner une personne. MOG note que les relations avec les profs de français se sont améliorées depuis que Michel et Patrick J. participent activement au bureau et au CA de la MDS

Ménage : L'entreprise HM1 Propreté intervient 1 heure 30 par semaine, le matin de 7h 30 à 9 heures. Actuellement cette intervention se fait le mercredi matin mais le jour sera peut-être amené à changer.

Atelier de conversation du mardi matin. Ils ne peuvent plus se dérouler au restaurant "Sauvages sur un plateau" puisque celui-ci n'existe plus. Néanmoins une alternative temporaire est trouvée à l'espace Malraux. On attend janvier pour faire une campagne de promotion.

La galette des rois prévue le 7 janvier est annulée car peu de bénévoles dispos,

Le planning de la semaine de Noël est prêt à être affiché. Le CA le valide, Loïc finalise.

Coordination grand Ouest le 11/02. Il n'y a pas de volontaire pour aller à Rennes. On demandera à Patrick A. et on fera un appel aux bénévoles

Dates à retenir : les CA auront lieu chaque premier lundi du mois sauf en janvier (le 16). L'AG aura lieu le 6 mai, elle sera suivie par une réunion du nouveau CA dès le 9 mai.